

CENTRE CATHOLIQUE DES MEDECINS FRANCAIS

COMMUNIQUÉ RELATIF AUX LOIS DE BIOÉTHIQUE **(5 Juin 2004)**

En tant que médecins catholiques, nous devons raisonner comme étant au service de l'être humain souffrant.

Dans l'élaboration des lois de Bioéthique, le respect de l'embryon humain doit être la préoccupation fondamentale. Mais il s'agit d'un problème complexe où se mêlent inextricablement l'éthique et la technique avec beaucoup d'incertitudes.

Dans l'état actuel des connaissances, nous demandons donc que l'expérimentation sur les cellules souches adultes soit privilégiée et que l'on suspende l'expérimentation sur l'embryon.